

INFORMATIONS LIEES A LA MIXITE SOCIALE

PROTOCOLE D'ACCORD DU 17 MAI 2023 ENTRE LE

SECRETARIAT GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE ET L'EDUCATION NATIONALE

Dans le cadre du protocole d'accord signé le 17 mai 2023 entre le Secrétariat général de l'enseignement catholique et le ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et du sport, il a été acté le besoin de rendre public certaines données.

En 7 points, il est possible de rendre compte que le collège-lycée Fénelon est un ensemble scolaire accessible à tous pour une scolarité de qualité qui prépare les élèves aux études supérieures et à la vie d'adulte.

L'indice de position sociale (IPS) – le pourcentage d'élèves boursiers – le montant des subventions à caractère sociale – le montant des forfaits d'externat de l'éducation nationale et des collectivités territoriales – l'indice de valeur ajoutée (IVAL) – les tarifs d'inscription adaptés – les besoins éducatifs particuliers

1 - L'IPS : voici un tableau qui permet de situer le collège et le lycée Fénelon. Nous différencions l'enseignement public de l'enseignement privé, de même, nous différencions la Seine-Maritime (fond bleu) de l'Eure (fond vert).

COLLEGE :

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE		ENSEIGNEMENT PUBLIC	
ST DOMINIQUE - ROUEN	148	Gd Couronne	82
JP2 - ROUEN	134	MANDELA - ELBEUF	78
JB DE LASALLE - ROUEN	133	J Y COUSTEAU - CAUDEBEC	77
BOBEE	116	JACQUES E. BL. - ST PIERRE	97
STE MARIE - ROUEN	118	RIMBAUD – ST AUBIN	95
SACRE CŒUR - ROUEN	108	JACQUES BREL - CLEON	86
ND ST LOUIS - LOUVIERS	116	A MAUROIS - LA SAUSSAYE	112
ST GEORGES - BEAUMONT	106	J de la Fontaine - BOURG ACHARD	115
JEANNE D'ARC - VERNON	124	Corneille - LE NEUBOURG 1	106
NDSFA - EVREUX	114	De Gaulle - LE NEUBOURG 2	100
FENELON = 114		PONT DE L'ARCHE	106
		BEAUMONT LE ROGER	101

(Source : portail éducation nationale IPS 2022)

En conclusion : l'IPS du collège Fénelon est certes plus élevé que les collèges de l'agglomération d'Elbeuf mais similaire aux établissements publics de zone rurale.

LYCEES :

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE		ENSEIGNEMENT PUBLIC	
PROVIDENCE STE THERESE	97	BUISSON - Elbeuf	111
JP2 - ROUEN	135	MAUROIS - Elbeuf	104
JB DE LASALLE - ROUEN	138	CORNEILLE - Rouen	143
REY – Bois Guillaume	129	LE CORBUSIER - Rouen	99
SACRE CŒUR - ROUEN	109	LES BRUYERES - Rouen	92
LES TOURELLES - Rouen	112	MARCEL SEMBAT - Rouen	106
ST ADJUTOR - VERNON	128	MARC BLOCH – Val de Reuil	105
NDSFA - EVREUX	116	LES FONTENELLES – Louviers	111
SAINT OUEN	120	DECRETOT – Louviers	99
FENELON = 122 NOTRE DAME = 104		(source :portail éducation nationale IPS 2022)	

Conclusion : les lycées Fénélon et Notre-Dame montrent des niveaux d'IPS cohérents même par rapport au public.

2 - Pourcentage d'élèves boursiers en 22-23:

COLLEGE	%
6ème	10%
5ème	8%
4ème	9%
3ème	7%
Total	9%

LYCEE GAL	%
2nde	8%
1ère	9%
Tale	7%
Total	8%

LYCEE TECH.	%
1ère STMG	13%
T STMG	8%
Total	12%

Conclusion : le nombre d'élèves boursiers est faible par rapport à la moyenne nationale. Toutefois, *l'établissement consacre près de 100 000 euros/an d'aides aux familles* notamment au travers des coefficients mis en place pour les tarifs d'inscriptions qui tiennent compte des revenus. Fénélon répartit par ailleurs les aides à caractère social (cantine) auprès des familles qui en ont le plus besoin.

Vous pouvez calculer vos droits à bourse : <https://www.ac-normandie.fr/aides-financieres-a-la-scolarite-au-college-123623>

3 - Indicateurs de valeur ajoutée au collège et au lycée:

COLLEGES 21-22	% REUSSITE DNB	MOY ECRIT DNB	% 6 ^{ème} à 3 ^{ème}
<u>FENELON</u>	<u>97%</u>	<u>11,1/20</u>	<u>88%</u>
MANDELA	79%	8,5/20	91%
J-E BLANCHE	83%	9/20	89%
A RIMBAUD	88%	9,3/20	92%
A MAUROIS	93%	11,2/20	100%
J-Y COUSTEAU	62%	7/20	89%
J BREL	78%	8,7/20	92%

LYCEES 21-22	% REUSSITE BAC	% MENTIONS	% 2 ^{nde} à Tales
<u>FENELON</u>	<u>99%</u>	<u>77%</u>	<u>83%</u>
MAUROIS	91%	54%	86%
BUISSON	95%	54%	87%
M BLOCH	93%	61%	81%
LES FONTENELLES	94%	53%	91%

(Source : portail éducation nationale IVAL 2022)

Conclusion : le collège et le lycée Fénelon se situent dans un niveau d'excellence en valeur ajoutée, le taux de réussite au bac et le pourcentage de mentions en attestent ! Pour le pourcentage de passage de 2^{nde} à la terminale, le lycée Fénelon souffre du manque de choix de l'académie qui n'autorise pas l'ouverture de certaines spécialités. Les élèves, en conséquence, quittent Fénelon pour rejoindre Maurois ou Buisson.

4 - Montants des subventions à caractère social (cantine) année scolaire 22-23 :

Collège : 2 643 euros par le rectorat et 16 500 euros par le conseil départemental

Lycée : 1 901 euros par le rectorat.

Ces sommes sont réparties au profit des familles les plus nécessiteuses.

5 - Forfaits d'externat année scolaire 22-23

(ce qui correspond à l'équivalent versé également pour un élève du public pour la prise en compte de l'encadrement de la vie scolaire, de la gestion des enseignants, du matériel et du fonctionnement de l'établissement) :

Education nationale :

Collège : 476 euros / collégien

Lycée : 434 euros / lycéen

Département de la Seine-Maritime pour le collège : 200 euros /collégien

Région Normandie pour le lycée : 482 euros / lycéen

L'un des points forts de Fénelon réside dans la proximité avec les familles et l'encadrement de nos élèves avec les éducateurs, les responsables de niveau, une assistante sanitaire, une secrétaire pédagogique, une conseillère en orientation, une chargée d'accueil, soit 16 salariés pour près de 1 200 élèves. Cette proximité va de pair avec une réelle disponibilité.

6 – Adaptation des tarifs d’inscription en fonction des situations familiales :

Pour calculer la réduction à laquelle vous pourriez avoir droit, il faut considérer deux points :

- 1 – **le quotient familial** : il tient compte uniquement du dernier revenu fiscal de référence. *Ce quotient familial s’obtient en divisant votre dernier revenu fiscal de référence par le nombre de personnes à charge dans votre famille. Notez bien qu’un parent isolé compte pour deux personnes.*

- 2 – **Quotients de référence et catégories de réduction.**

Pour les déterminer, il a été tenu compte de la situation économique générale, des particularités de notre bassin géographique et des pratiques des établissements catholiques sur les modes de calcul.

Nous avons donc déterminé 3 quotients de référence : 5000 – 6500 – 8000

Nous avons 4 catégories de réduction : A = 0% (plein tarif) B = 25% C= 30% D = 50%

		Quotients de référence	Pourcentage de réduction
4 CATEGORIES DE REDUCTION	A	Plus de 8000 euros	plein tarif
	B	Moins de 8000 euros	25%
	C	Moins de 6500 euros	30%
	D	Moins de 5000 euros	50%

Exemple : si votre quotient familial (votre revenu fiscal de référence / nombre de personnes à charge dans la famille) = 7000, vous bénéficiez d'une réduction de 25% sur votre contribution familiale. Si ce même quotient est de 8500 vous n'avez pas de réduction.

Ces réductions peuvent être cumulées avec les bourses, si vous y avez droit (Vous pouvez calculer vos droits à bourse : <https://www.ac-normandie.fr/aides-financieres-a-la-scolarite-au-college-123623>),

Enfin, les familles qui inscrivent plusieurs enfants, bénéficient de réduction à partir du second enfant :

-10% pour le second, -30% pour le troisième, -50% pour le quatrième -70% pour le cinquième et suivants.

7 – Les besoins éducatifs particuliers, % d’élèves bénéficiant d’un Plan d’accompagnement personnalisé (PAP):

CLASSES	% d’élèves avec PAP
6 ^{ème}	11%
5 ^{ème}	11%
4 ^{ème}	9%
3 ^{ème}	12%
2 ^{nde}	8%
1 ^{ère}	7%
Tale	3%

Ces élèves sont accompagnés par trois personnes, dont deux enseignants, qui structurent le suivi pédagogique et administratif. Nous dispensons des actions de sensibilisation et mettons du matériel à disposition. Le nombre de PAP diminue au cours des années, les élèves parviennent à mettre en place des stratégies pour contourner les difficultés qui avaient nécessité la mise en place d’un PAP.